

Résumé

Durant l'année 2005, 3 262 enfants ont eu le statut de pupille de l'Etat à un moment donné. Durant cette période, il y a eu 887 admissions de nouveaux pupilles et 758 enfants ont quitté ce statut. Au 31 décembre 2005, les pupilles étaient au nombre de 2 504.

Les résultats de l'enquête sur les pupilles de l'Etat de l'année 2005 sont présentés en trois parties. Tout d'abord l'analyse des enfants ayant le statut de pupille au 31 décembre 2005, pour avoir une étude en terme de stock à une date donnée. Leurs nombre, caractéristiques ainsi que l'évolution temporelle avec les années précédentes sont présentés. Ce sont les résultats les plus fiables étant données les sous-estimations que nous avons pu repérer concernant les mouvements de population durant l'année.

Ces mouvements sont ensuite analysés par le biais de l'étude des entrées et sorties : enfants devenus pupilles de l'Etat en 2005 et enfants ayant quitté ce statut durant l'année, ainsi que par l'étude des placements en vue d'adoption.

Enfin, des investigations complémentaires sont effectuées concernant les nouveaux pupilles de l'Etat (naissances sous X et enfants trouvés), leur tutelle (fonctionnement des conseils de famille) et les possibilités d'adoption par département (demandes d'agrément).